Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 9

Artikel: La densité organique des syndicats libres
Autor: Giovanoli, Fritz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383872

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La densité organique des syndicats libres.

Par *Fritz Giovanoli*, Berne.

207,000 membres étaient affiliés à l'Union syndicale à la fin de 1931. Dans le rapport sur les fédérations syndicales, paru en juillet de cette année, se trouve une répartition par canton. Pour se faire une idée de la densité organique des syndicats, il n'est pas sans intérêt de faire le rapport des effectifs de chaque canton avec le nombre des ouvriers. Vu que le recensement professionnel, basé sur le recensement de la population de 1930, n'est pas encore paru, nous prenons comme base de calcul, comme étant la plus pratique, les nombres d'ouvriers fixés par le recensement industriel de 1929. Ce dernier ne comprend pas seulement les entreprises de l'industrie et de l'artisanat, du commerce et du transport de l'économie privée, mais aussi les services industriels ou les régies de l'Etat (Confédération, cantons et communes), donc, par exemple, les CFF, les tramways, les usines électriques et à gaz, etc. Ainsi, l'on peut dire que les résultats de ce grand recensement représentent la totalité des ouvriers.

On a établi, en tout, y compris les apprentis professionnels, un chiffre de 792,000 ouvriers (553,000 hommes et 239,000 femmes). Si l'on considère que certains effectifs du personnel de l'administration et du commerce, ainsi que du personnel technique mis spécialement à part, ont été comptés et qui, sans aucun doute, appartiennent aux ouvriers (dans le sens étroit du mot), l'on peut, pour rendre la force numérique des classes ouvrières occupées dans l'industrie, les métiers, le commerce et le transport (donc sans l'agriculture) compter en tout cas avec 800,000 personnes. Sur les 1,26 million de salariés relevés par le recensement industriel (dans ce nombre manquent naturellement les employés de l'administration publique, les services personnels, les ouvriers à domicile, la plupart des professions libérales, etc.), le 63 % revient à la classe ouvrière; comptons encore les employés de commerce et les techniciens, et nous arrivons à une participation de 77 %.

Pour obtenir une base de calcul convenant à la densité d'organisation, nous devons soustraire du nombre des ouvriers les 49,000 apprentis professionnels ainsi que les 46,000 jeunes ouvriers au-dessous de 18 ans. Nous arrivons à 698,000, donc en chiffre rond, à 700,000 ouvriers. Sur ce chiffre 207,000, ou à peu près le 30 %, sont organisés.

Pour chaque canton, nous obtenons les proportions reproduites par le tableau suivant:

Cantons	Ouvriers* de l'industrie, l'artisanat, le commerce et les transports	Organisés dans les syndicats en tout	Organisés dans les syndicats en % des ouvriers
Argovie	48,124	12,215	25,4
Appenzell Rh. Ext. et Int.	7,302	3,395	46,5
Bâle-Ville et -Campagne	55,732	16,699	30,0
Berne	104,820	45,315	43,2
Fribourg	9,665	1,428	14,8
Genève	29,027	8,890	30,6
Glaris	9,372	407	4,3
Grisons	21,687	2,532	11,7
Lucerne	26,406	4,887	18,5
Neuchâtel	25,532	14,036	55,0
Schaffhouse	12,020	2,017	16,8
Schwyz	8,402	834	9,9
Soleure	35,782	8,319	23,2
St-Gall	46,767	12,942	27,7
Tessin	21,203	5,580	26,3
Thurgovie	24,080	6,081	25,3
Uri	3,279	538	16,4
Vaud	45,848	9,546	20,8
Valais	13,351	2,799	21,0
Zoug	6,502	1,285	19,8
Zurich	138,308	44,676	32,3
Suisse entière	697,900	206,900	29,7

* Sans les ouvriers au-dessous de 18 ans et les apprentis.

En comparant chaque canton pris isolément, nous remarquons qu'il y a des écarts importants aussi bien en dessus qu'en dessous de la moyenne. Le canton de Neuchâtel vient en tête avec une cote de 55 %; le canton de Glaris a la proportion la plus basse avec 4,3 %. Nous avons ici deux exemples qui montrent comment deux branches industrielles peuvent puissamment influencer la compacité organique. Le canton de Glaris, indiscutablement un canton industriel de premier ordre, présente pourtant une proportion minime d'organisés parce qu'il s'agit ici presque exclusivement de l'industrie textile dont le personnel, principalement des ouvrières, est extrêmement difficile à organiser. Le pasteur des tisserands décédé, Eugster-Züst, a dit une fois: « Si nous voulons organiser les ouvriers du textile, nous devons d'abord commencer un travail pénible et profond parmi les typographes et les ouvriers du bois ». Le contraire nous est montré avec le canton de Neuchâtel, avec ses 55 %, dont l'industrie horlogère qui y domine présente des conditions d'organisation tout autres et plus faciles. Le fait que le canton de Zurich avec 32,3 % dépasse peu la moyenne suisse et qu'il est dépassé de loin par Berne avec 43,2 %, provient aussi que, dans l'économie zurichoise, l'industrie du textile a au moins autant d'importance que l'industrie des machines. Un examen approfondi est très intéressant pour la comparaison des différents cantons entre eux. Pour les cantons de Vaud et du Valais, par exemple, il est à remarquer que la densité des organisés est d'égale importance avec 21 %.

Si nous tenions seulement compte des ouvriers hommes organisés, nous obtiendrions naturellement des chiffres sensiblement différents. Malheureusement, nous ne pouvons pas faire la distinction d'après les sexes pour toute la Suisse, car les chiffres correspondants pour les cantons ne sont pas connus. Sur les 207,000 organisés dans les syndicats, 184,000 sont du sexe masculin, chiffre qui correspond à une fraction de 37 % des ouvriers hommes au-dessus de 18 ans. 23,000 ouvrières seulement sont organisées dans les syndicats libres, le 11 % de toutes les ouvrières au-dessus de 18 ans.

On ne peut pas utiliser les résultats du recensement industriel pour étudier les proportions d'organisation dans les fédérations syndicales et les différentes branches industrielles. Dans les nombres de salariés des diverses branches économiques se trouve une multitude de genres de professions qui entrent en ligne de compte pour les différentes fédérations syndicales en tant qu'organisations. Pour un tel calcul, il faut se baser sur les résultats du recensement professionnel.

En chiffres absolus, le canton de Berne avec 45,300 et le canton de Zurich avec 44,700 viennent en tête. Les 90,000 organisés syndicaux de ces deux cantons représentent seuls déjà le 43,5 % de tous les syndiqués.

Le mouvement syndical en Espagne.

Par *J. Lukas, Berne.*

I.

La structure économique du pays.

L'Espagne qui, sans ses possessions coloniales, a une superfice territoriale supérieure à celle de l'Allemagne ne compte cependant que le tiers d'habitants par rapport à ce pays, soit 23,7 millions. Sur ce nombre, 8 millions environ sont des salariés et plus de la moitié de ces derniers travaillent dans l'agriculture. L'industrie occupe 1,5 millions de personnes en chiffres ronds.

Bien que les richesses du sol, tels que le charbon, le minerai, les minéraux de toute sorte ainsi que les matières premières tels que l'huile, les cocons, la soie, le coton et l'élevage du bétail offrent une base favorable à la production industrielle, l'industrie s'est développée fort tard en Espagne et n'a pris que peu d'essor. L'Espagne est en quelque sorte au début de son développement industriel. Les provinces catalognes et basques, c'est-à-dire les régions du nord du pays sont des régions industrielles; Barcelone et ses environs forment le siège central des industries textiles, des produits chimiques et des machines, tandis que la contrée de Bilbao est le centre de l'industrie lourde des chantiers maritimes.

L'industrie du textile occupe actuellement près de 300,000